

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

Le mercredi 22 octobre 2025
École du Ruisseau
19h00

Membres du conseil d'établissement présents

Mme Marylène Bourget, directrice de l'école du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice adjointe de l'école Sainte-Marie
Mme Stéphanie Tardif, directrice adjointe de l'école du Ruisseau
Mme Élodie Parent, enseignante à l'école Sainte-Marie
M. François Garant, enseignant à l'école Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'école du Ruisseau
Mme Yanick Marcoux, parent d'élèves de l'école Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'école du Ruisseau et Sainte-Marie
Mme Lysa-Ann Royer, orthopédagogue professionnel à l'école du Ruisseau et Sainte-Marie
M. Eder Melo, parent d'une élève de l'école du Ruisseau
Mme Jessica Turgeon, parent d'élèves de l'école du Ruisseau
M. Leonel Tchimakap, parent d'un élève de l'école du Ruisseau
Mme Marion Marquis Dubé, parent d'élèves de l'école Sainte-Marie
Mme Sabrina Fontaine, parent d'une élève de l'école Sainte-Marie

Membre du conseil d'établissement absent

Aucun membre n'est absent.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Fontaine ouvre la séance à 19h01.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les membres du conseil d'établissement se représentent et le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Fontaine fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposée par Mme Demers

Approuvé par M. Garant

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2025 et du 10 septembre 2025

Modification pour le procès-verbal du 10 juin 2025 : Aucune modification à apporter.

Modification pour le procès-verbal du 10 septembre 2025 : Aucune modification à apporter.

Proposée par Mme Turgeon

Approuvée par Mme Marcoux

1.5. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi pour le 10 juin 2025.

Pour celui du 10 septembre 2025, la sortie du Canyon Ste-Anne à l'école SM a été annulée, puisque le projet n'était finalement pas choisi par la fondation. L'équipe se réessaiera l'année prochaine.

Pour celui du 10 septembre 2025, Mme Demers discute des premières journées pédagogiques. On précise que la double réception est vraiment aidante.

1.6. Intervention du public

Aucun public n'est présent.

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1. Projet éducatif et plan d'action

Mme Bourget présente le projet éducatif. Elle explique que le projet reste le même puisque nous sommes à l'intérieur d'un 5 ans de plan d'action. Mme Bourget présente tous les objectifs du plan d'action.

Proposée par M. Garant

Approuvée par Mme Demers

2.2. Sorties éducatives

Mme Bourget présente les différents documents préparés avec beaucoup d'ardeur par les membres du personnel des deux écoles. Mme Marcoux questionne la raison pour laquelle il y a une différence entre les finissants des deux pavillons. Mme Bourget explique que cela relève de l'autonomie professionnelle des enseignants. M. Garant présente l'organisme du GRIS à la suite d'une question de Mme Turgeon sur la nature de l'organisme.

Les sorties éducatives sont approuvées dans leur intégralité, incluant le camp du troisième cycle à Ste-Marie à l'unanimité.

Proposée par M. Melo
Approuvée par M. Garant

2.3. Procédures d'intervention auprès des élèves (protocoles école) et matrice des comportements attendus (approbation)

Mme Bourget présente les protocoles école ainsi que la matrice des comportements attendus. Mme Turgeon souhaite souligner que, comme parents, elle trouve anxiogène de recevoir le message de postvention à une situation de crise. M. Melo propose d'envoyer un courriel préalable à tous les parents, via l'Info-parents, pour expliquer la possibilité de recevoir un tel courriel. Mme Marquis-Dubé souligne le bon travail de l'équipe-école dans la création des différents protocoles.

Proposée par Mme Marcoux
Approuvée par Mme Marquis-Dubé

2.4. Règles de régie interne du CÉ (approbation)

Nous avons tous reçu ce document par courriel. Le point 12 a été balisé il y a quelques années en lien avec les interventions du public. Le reste relève de règlements légaux.

Proposée par M. Garant
Approuvée par Mme Royer

2.5. Collecte de denrées non périssables (approbation)

La collecte servira à aider les familles de Lévis. Plusieurs familles en ont grandement besoin. Certaines denrées ont fait la différence directement pour des familles de l'école. Mme Marquis-Dubé propose de collecter des vêtements et des denrées pour les familles de l'école. Mme Bourget explique que le club Rotary donne déjà tous les vêtements nécessaires aux élèves dans le besoin.

Proposée par M. Garant
Approuvée par Mme Demers

2.6. Projet CISA payé par le club Rotary de Lévis (approbation)

Les 13 élèves CISA iront vivre une activité d'équitation adaptée. Mme Bourget explique les objectifs de cette activité. L'entièreté du projet est payée par le club Rotary (1200\$ + transport).

Proposée par Mme Parent
Approuvée par M. Garant

3. INFORMATIONS

3.1. Anglais intensif

Le conseil d'établissement devra se questionner sur l'application de l'anglais intensif selon le régime pédagogique dans les années à venir en lien avec les classes multi-niveaux.

3.2. Formation obligatoire (date limite : 30 novembre)

Les membres du conseil d'établissement doivent faire la formation en ligne. Les membres doivent envoyer un courriel à Mme Bourget pour confirmer le moment où ils la feront.

3.3. Semaine de relâche 25-26 au service de garde

Les inscriptions devraient avoir lieu à la mi-janvier. Un minimum de 36-37 enfants est normalement requis. L'offre sera à l'école du Ruisseau pour les deux établissements. Mme Demers explique le fonctionnement pour les frais. Les activités seront présentées au CÉ en décembre.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de la présidente

Mme Fontaine souhaiterait faire une publication dans l'Info-parents afin de présenter le conseil d'établissement ainsi que le courriel pour nous rejoindre.

4.2. Rapport de la direction

- Mme Bourget discute du fait que Mme Laurence, l'enseignante de musique, est partie en congé de maternité et qu'il n'y a personne pour la remplacer actuellement à l'école du Ruisseau. Il n'y aura donc pas de note en musique pour les élèves de l'école du Ruisseau à la 1^{ère} étape.
- Mme Bourget explique les cibles en lien avec les ETC (effectifs à temps complet). Il pourrait rester certains montants pour engager du personnel qui ne pourront pas être dépensés.
- Mme Bourget enverra un lien pour visionner une capsule en lien avec les compétences d'avenir et les élèves de la génération alpha / Igen.
- Les élections auront lieu la fin de semaine à l'école du Ruisseau.
- Les aidants scolaires sont maintenant présents dans nos écoles.
- Le stationnement de l'école du Ruisseau sera un peu modifié (lignage, passage piétonnier, affichage).
- La vague de plans d'intervention est en planification.
- Les 1^{ères} communications ont été envoyées via la plateforme Mozaïk.
- Les suivis d'élèves sont prévus en décembre avec les enseignants.
- Les salles de bain sont terminées à l'école Ste-Marie. Les travaux pour les petites déficiences sont en cours.

4.3. Rapport du service de garde

Monsieur Éric est à la création de son traditionnel film d'Halloween.

À l'école Ste-Marie, le service de garde prépare le chalet hanté. Les élèves ont aussi préparé de la croustade aux pommes pour la semaine des directions.

Le coût du cinéma demeure à 24\$.

L'application Hop-Hop ne fonctionne pas pour le moment. Un retour est prévu pour la mi-novembre. Un message sera envoyé aux parents pour faciliter la circulation et la concentration à l'accueil de l'école du Ruisseau le soir.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

SM : La visite du policier au préscolaire, au premier cycle et au troisième cycle. Le premier cycle est allé à la Grande Plée Bleue. Une visite de l'infirmière au 3^e cycle a eu lieu. Les activités d'Halloween auront lieu la semaine prochaine. Plusieurs classes marchent le matin. Le cross-country a eu lieu. On souligne la semaine des directions.

DR : Le trou d'eau infini a été réparé dans la cour d'école.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

L'anglais intensif fut un thème abordé lors de la rencontre. Les discussions tournaient beaucoup autour du budget. Les ETC ont été présentés lors de cette rencontre. Un poste comblé par M. Caron un parent de l'école Pointe-Lévy. Une rencontre a eu lieu avec M. Houle. Il y a eu des discussions sur les coupes budgétaires. La situation de l'école Clair-Soleil a été expliquée. Il y aura une seule nouvelle école, Dorimène-Desjardins.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 3 décembre 19h à l'école Sainte-Marie.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 21:15

Proposée par M. Melo


Approuvée par Mme. Demers



Sabrina Fontaine
Présidente du CÉ



Marylène Bourget
Directrice



Gabrielle Boutin
Directrice adjointe



Stéphanie Tardif
Directrice adjointe